Modification statutaire

Etablissement principal

IMS, Inspiring More Sustainability
F7358

Association sans but lucratif

26/28, Rue Edward Steichen
L - 2540 Luxembourg

Données à modifier

- ☐ Dénomination
- ☐ Forme juridique
- ☑ Siège — page 2
- ☐ Objet
- ☐ Durée
- ☐ Autorisation(s)
- ☑ Membre(s) de l'organe de gestion — page 3
- ☐ Liquidation volontaire

Siège

Numéro	Rue
33	Rue du Puits Romain

Code postal	Localité
8070	Bertrange

Membre(s) de l'organe de gestion

Pouvoir général (indication)

L'association est valablement engagée, en tout état de cause, par la signature conjointe du président du conseil d'administration et d'un administrateur, ou en cas d'empêchement du président du conseil d'administration, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un sera expressément mandaté par le président du conseil d'administration, en vue de le remplacer dans une telle hypothèse.

			Modifier	Rayer
1	~~WEBER Antoine~~	page 4	☐	☑
2	MULLER-KNEIP Diane	page 5	☑	☐
3	~~BEMTGEN Nico~~	page 6	☐	☑
4	~~BOYER Rémi~~	page 7	☐	☑
5	~~KRIER Pierre~~	page 8	☐	☑
6	~~DE COOMAN Paul~~	page 9	☐	☑
7	Nouveau membre de l'organe de gestion : BLAISE Stéphanie	page 10		
8	Nouveau membre de l'organe de gestion : MOISY Pascal	page 11		
9	Nouveau membre de l'organe de gestion : ARNOLD Valérie	page 12		

1 WEBER Antoine

Modifier ☐ Rayer ☑

Personne physique

Champ	Valeur
Nom	WEBER
Prénom(s)	Antoine
Date de naissance	25/08/1980
Lieu de naissance	Luxembourg
Pays de naissance	Luxembourg

Adresse privée ou professionnelle

Champ	Valeur
Numéro	24-26
Rue	Boulevard d'Avranches
Bâtiment	
Etage	
Code postal	1480
Localité	Luxembourg
Pays	Luxembourg

Type de mandat

Champ	Valeur
Organe	Conseil d'administration
Fonction	Membre
Pouvoir de signature (indication)	

2 MULLER-KNEIP Diane

Modifier  Rayer 

Personne physique

Nom: MULLER-KNEIP
Prénom(s): Diane
Date de naissance: 16/02/1964
Lieu de naissance: Luxembourg
Pays de naissance: Luxembourg

Adresse privée ou professionnelle

Numéro: 33
Rue: Rue du puits romain
Bâtiment:
Etage:
Code postal: 8070
Localité: Bertrange
Pays: Luxembourg

Type de mandat

Organe: Conseil d'administration
Fonction: Secrétaire

Pouvoir de signature (indication)

L'association est valablement engagée, en tout état de cause, par la signature conjointe du président du conseil d'administration et d'un administrateur, ou en cas d'empêchement du président du conseil d'administration, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un sera expressément mandaté par le président du conseil d'administration, en vue de le remplacer dans une telle hypothèse.

3 BEMTGEN Nico

Modifier ☐ Rayer ☑

Personne physique

Nom	Prénom(s)
BEMTGEN	Nico

Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de naissance
27/06/1962	Luxembourg	Luxembourg

Adresse privée ou professionnelle

Numéro	Rue
48A	Avenue Gaston Diderich

Bâtiment	Etage
Stëftung Hëllef Doheem	

Code postal	Localité	Pays
1420	Luxembourg	Luxembourg

Type de mandat

Organe	Fonction
Conseil d'administration	Membre

Pouvoir de signature (indication)

4 BOYER Rémi

Modifier ☐ Rayer ☑

Personne physique

Nom	Prénom(s)
BOYER	Rémi

Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de naissance
23/12/1966	Uppsala	S

Adresse privée ou professionnelle

Numéro	Rue
1	Rue Charles de Gaulle

Bâtiment	Etage

Code postal	Localité	Pays
57950	Montigny-lès-Metz	France

Type de mandat

Organe	Fonction
Conseil d'administration	Administrateur

Pouvoir de signature (indication)

5 KRIER Pierre

Modifier ☐ Rayer ☑

Personne physique

Nom: KRIER

Prénom(s): Pierre

Date de naissance: 07/02/1960

Lieu de naissance: Luxembourg

Pays de naissance: Luxembourg

Adresse privée ou professionnelle

Numéro: 400

Rue: Route d'Esch

Bâtiment: Ariane (Bâtiment B)

Etage: 3

Code postal: 1014

Localité: Luxembourg

Pays: Luxembourg

Type de mandat

Organe: Conseil d'administration

Fonction: Trésorier

Pouvoir de signature (indication)

L'association est valablement engagée, en tout état de cause, par la signature conjointe du président du conseil d'administration et d'un administrateur, ou en cas d'empêchement du président du conseil d'administration, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un sera expressément mandaté par le président du conseil d'administration, en vue de le remplacer dans une telle hypothèse.

6 DE COOMAN Paul

Modifier ☐ Rayer ☑

Personne physique

Nom	Prénom(s)
DE COOMAN	Paul

Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de naissance
29/08/1950	Louvière	Belgique

Adresse privée ou professionnelle

Numéro	Rue
7	Rue de la Chapelle

Bâtiment	Etage

Code postal	Localité	Pays
1325	Luxembourg	Luxembourg

Type de mandat

Organe	Fonction
Conseil d'administration	Administrateur

Pouvoir de signature (indication)

L'association est valablement engagée, en tout état de cause, par la signature conjointe du président du conseil d'administration et d'un administrateur, ou en cas d'empêchement du président du conseil d'administration, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un sera expressément mandaté par le président du conseil d'administration, en vue de le remplacer dans une telle hypothèse.

7 Nouveau membre de l'organe de gestion :

BLAISE Stéphanie

Personne physique

Nom	Prénom(s)
BLAISE	Stéphanie

Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de naissance
27/07/1970	Strasbourg	France

Adresse privée ou professionnelle

Numéro	Rue
9	Rue edward Steichen

Bâtiment	Etage
Hopitaux Robet Schuman	

Code postal	Localité	Pays
2540	Luxembourg	Luxembourg

Type de mandat

Organe	Fonction
Conseil d'Administration	Administrateur

Pouvoir de signature (indication)

L'association est valablement engagée, en tout état de cause, par la signature conjointe du président du conseil d'administration et d'un administrateur, ou en cas d'empêchement du président du conseil d'administration, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un sera expressément mandaté par le président du conseil d'administration, en vue de le remplacer dans une telle hypothèse.

8 Nouveau membre de l'organe de gestion :

MOISY Pascal

Personne physique

Nom	Prénom(s)
MOISY	Pascal

Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de naissance
28/02/1966	Marseille	France

Adresse privée ou professionnelle

Numéro	Rue
24/26	Boulevard d'Avranches

Bâtiment	Etage
ArcelorMittal	

Code postal	Localité	Pays
1160	Luxembourg	Luxembourg

Type de mandat

Organe	Fonction
Conseil d'administration	Administrateur

Pouvoir de signature (indication)

L'association est valablement engagée, en tout état de cause, par la signature conjointe du président du conseil d'administration et d'un administrateur, ou en cas d'empêchement du président du conseil d'administration, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un sera expressément mandaté par le président du conseil d'administration, en vue de le remplacer dans une telle hypothèse.

9 Nouveau membre de l'organe de gestion :

ARNOLD Valérie

Type de personne

Personne physique

Personne physique

Nom	Prénom(s)
ARNOLD	Valérie

Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de naissance
20/02/1969	Belfort	France

Adresse privée ou professionnelle

Numéro	Rue
2	rue Gerhard Mercator

Bâtiment	Etage
PwC	

Code postal	Localité	Pays
1014	Luxembourg	Luxembourg

Type de mandat

Organe	Fonction
Conseil d'Administration	Trésorier

Pouvoir de signature (indication)

L'association est valablement engagée, en tout état de cause, par la signature conjointe du président du conseil d'administration et d'un administrateur, ou en cas d'empêchement du président du conseil d'administration, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un sera expressément mandaté par le président du conseil d'administration, en vue de le remplacer dans une telle hypothèse.

Registre de Commerce et des Sociétés
F7358 - L150205622
enregistré et déposé le 13/11/2015

Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 2015

Modification des statuts d'IMS, Inspiring More Sustainability / F7358

Titre Ier. Dénomination- Siège social

Art. 2. Son siège social est établi :

33, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange

Il peut être transféré par décision de l'assemblée générale dans toute autre commune du Grand-Duché du Luxembourg. Le conseil d'administration pourra décider de changer l'adresse du siège social à l'intérieur de la commune de Luxembourg.

Titre VI. Assemblée Générale

Art. 16. Tous les membres fondateurs et membres actifs peuvent prendre part à l'assemblée et y ont un droit de vote. Il leur est loisible de s'y faire représenter par un autre membre mais non par un tiers; la procuration doit être écrite.

Titre VII. Composition du conseil d'administration

Art. 28. Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, démission, retraite ou de révocation, les administrateurs restants délibéreront valablement sans cooptation tant que le nombre des membres du conseil d'administration ne tombe pas en-dessous du minimum requis de 3 membres.

Art. 29. Le nouvel administrateur sera nommé et élu par l'assemblée générale parmi les membres de l'association.

Titre X. Délibérations du conseil d'administration

Art. 44. Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix.

En cas d'urgence et à titre exceptionnel, les membres du conseil d'administration peuvent prendre part à une réunion au moyen d'une conférence téléphonique ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler, la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Un membre du conseil d'administration peut se faire représenter par un seul autre membre du conseil d'administration, sans que le nombre de voix par membre ne puisse dépasser deux (2). Le mandat doit être écrit.

Pareil mandat n'est valable que pour une seule réunion.

Titre XI. Signatures

Art. 47. À l'égard des tiers, l'association est valablement engagée, en tout état de cause, par la signature conjointe du président du conseil d'administration et d'un administrateur, ou en cas d'empêchement du président du conseil d'administration, par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un sera expressément mandaté par le président du conseil d'administration, en vue de le remplacer dans une telle hypothèse.

Titre XII. Délégation journalière – Comité de pilotage

Art. 49. Le comité exécutif se réunit sur convocation du président du conseil d'administration aussi souvent que l'intérêt de l'Association l'exige.

Le président du conseil d'administration doit convoquer le comité exécutif lorsque deux (2) de ses membres le demandent.

Un membre du comité exécutif ne peut se faire représenter que par un autre membre du comité exécutif.

Un membre du comité exécutif peut se faire représenter par un seul autre membre, sans que le nombre de voix par membre ne puisse dépasser deux (2). En outre, le mandat doit être écrit.

Pareil mandat n'est valable que pour une seule réunion.

Titre XV. Emploi du patrimoine en cas de dissolution

Art. 54. Au cas où l'association viendrait à être dissoute et quel qu'en soit le motif, l'assemblée générale désignera le ou les liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.
En cas de dissolution de l'association, l'actif net sera affecté, après liquidation du passif, à une fondation de droit luxembourgeois ou à une association sans but lucratif reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal poursuivant une activité analogue à celle prévue à l'article 4 des statuts.